

N°8 septembre-octobre 2000

INFOS-A- **SEOR**

1. PROJETS EN COURS SUR ORSAY.

Les Travaux

- Aménagement de la Pacaterie

Devis estimatifs en cours d'analyse, et demande d'explication concernant les permis de construire.

- Fermeture du P.N. 20 et Aménagement du quartier du Guichet.

Plusieurs réunions publiques d'information et visites de quartier concernant le détail des aménagements après la fermeture du passage à niveau ont eu lieu fin juin et début juillet.

La réalisation du passage souterrain pour piétons et l'aire de retournement pour les véhicules sont en cours de réalisation.

A l'extrémité de l'aire de retournement sera prévue une voie piétonne permettant le passage de l'autre côté des voies RATP des deux roues, poussettes, handicapés, etc...pendant les heures de non fonctionnement des ascenseurs.

- Le diagnostic de la voirie à Mondétour

les résultats de ce diagnostic ont été communiqués par Madame le Maire lors de la réunion publique du 2 octobre à Mondétour sur les inondations.

- Allée Alfred Pohnu

L'aménagement piétonnier définitif au Sud de cette allée est le bienvenu.

- La route de Montlhéry (R.N. 446)

Suite à la pétition qu'ils avaient adressée pour la sécurité de la route de Montlhéry les riverains ont été reçus avec l'ASEOR par la Municipalité le 4/10/2000. Des engagements ont été pris pour la mise en place rapide de dispositifs, dont le renforcement de la séparation des voies entre elles, pour ralentir la vitesse des véhicules.

La réglementation

- Le règlement de publicité : mise en vigueur à partir de avril/mai 2001 (un délai légal de 2 ans est prévu entre l'approbation et la mise en application) **RAPPEL**

- Le respect du POS

Les permis de construire intitulés « bi-familiaux » délivrés par la Municipalité dans les zones U.H. (zone d'habitat individuel) sont en contradiction avec le P.O.S.

L'ASEOR l'a signalé à plusieurs reprises à Madame le Maire qui devait prendre des dispositions en conséquence.

Les Enquêtes publiques.

- Modification du P.O.S.

L'enquête publique annulant le P.A.Z. (plan d'aménagement de zone) de la ZAC du Guichet et le remplaçant par des éléments du POS a eu lieu en octobre. Le zonage proposé correspondant exactement à celui que nous avons demandé. L'ASEOR a donné un avis favorable (cf : avis ci-joint).

- La chaufferie des Ulis

Une enquête publique en mairie des Ulis et d'Orsay a eu lieu à compter du 9 octobre pour le passage du fonctionnement de la chaufferie du fuel au gaz, de manière à réduire les pollutions dues aux rejets.

L'ASEOR a donné un avis favorable sous réserve de la création par le Préfet de l'Essonne d'une commission locale d'information et de Surveillance (CLIS) (cf : avis ci-joint).

Le SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Méngères de la vallée de Chevreuse)

- Comité Local d'Information et de Surveillance (C.L.I.S.) de l'Usine d'incinération de Villejust .

La réunion prévue le 5 juin 2000. a été reportée au 5 décembre. L'ASEOR est membre de cette commission.

- Comité de pilotage du contrat « Terres Vives en Ile-de-France »

Lors de la réunion du 22/09/2000, le SIOM nous a informé :

* Des projets en cours de « plate-formes environnementales » (déchetteries) sur les communes de Verrières, Villebon sur Yvette, Gif sur Yvette, Villejust, Bures sur Yvette, les Ulis.

* De l'avancement de la collecte selective des emballages:

- les communes déjà dotées de conteneurs sont : Gif sur Yvette, les Ulis, Palaiseau et Villebon,

- la deuxième tranche concerne : Igny, Verrières le Buisson et Longjumeau,

- la troisième tranche concerne : Bures sur Yvette, Chevreuse, Gometz le Châtel, St. Rémy les Chevreuse, Villejust, Villiers le Bâcle et St. Aubin, Orsay.

2. PROJETS SUR ORSAY

Nous avons appris par la presse :

Le projet d'extension de l'Hôpital (Moniteur du 29/09/2000)

Concours d'architecture pour l'extension et la restructuration du Centre Hospitalier d'Orsay :

3050 m² dont 1950 m² neufs et 1100 m² restructurés

Nouvelle voirie du Guichet (Moniteur du 29/09/2000)

Appel d'offres lancé par la Municipalité pour l'aménagement paysagé de la voirie nouvelle au Guichet

Restructuration de deux équipements culturels municipaux (Moniteur du 13/10/2000)

La Municipalité a lancé un appel d'offres pour assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de « la restructuration de deux équipements culturels municipaux et aménagements annexes » comprenant:

Centre culturel constitué :	salle de spectacles de 400 places
	locaux associatifs affectés
	salle de danse de 120 m ²
	salle de 120 m ²
	2 ateliers de 80 m ²
	etc...
	locaux associatifs non affectés
	5 salles polyvalentes
	4 bureaux
	la médiathèque avec la création d'une nouvelle bibliothèque
	etc...

3.LES INONDATIONS

Suite aux nouvelles inondations qui se sont produites au cours du mois de juillet 2000 Madame le Maire d'Orsay a :

- reçu les riverains de l'Yvette du quartier du lac de Lozère le 28 septembre pour aborder le problèmes de débordement de l'Yvette .

Pour défendre leurs intérêts les riverains de Palaiseau, Villebon, Orsay viennent de créer une Association des Riverains De l'Yvette « ARDY » qui est soutenue par le GRAAL à Palaiseau et l'ASEOR à Orsay.

- organisé une réunion publique le 2 octobre 2000 à Mondétour.

A la suite de ces réunions au cours desquelles certains dysfonctionnements ont été constatés, en particulier, entre la municipalité et le SIAHVY (syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette) Madame le Maire a décidé de faire appel à un bureau spécialisé pour établir un état des lieux.

4.COUT DE L'IMPLANTATION DE DANONE SUR LE SECTEUR DE LA VAUVES

Ce que ne vous disent pas les élus et les médias c'est ce que coûtera au contribuable l'implantation du Centre de Recherche de Danone, sans compter la disparition des meilleures terres agricoles du plateau.

Création d'emplois :

Il s'agit du transfert de 600 emplois venant du Plessis Robinson,d'Athis Mons, de Volvic, et non la création de nouveaux emplois.

Coût des terrains achetés par le DIPS (conseil du DIPS du 4/10/2000)

56 hectares achetés en 1996 par le ministère de la Défense à 14 F/m² et revendus au DIPS (district intercommunal du plateau de Saclay) en 2000 à 20 F./ m² (achat immédiat de 13 hectares avec option pour l'achat du reste des 56 hectares).

Coût de la viabilisation(conseil du DIPS du 4/10/2000)

La viabilisation des 13 hectares va revenir au DIPS à 33,1 millions de francs. Les 10,5 hectares nécessaires à DANONE lui seront vendus 25 Millions de francs.

Le Conseil Général de l'Essonne prend en charge les aménagements de voiries (Transformation du C.D. 128 en boulevard urbain, et aménagement du carrefour C.D.36/C.D. 128).

Les problèmes d'assainissement et d'hydraulique ne sont toujours pas réglés.

Qui va payer la différence?

5. ATTENTION AU BRUIT AERIEN :ESSONNE ET OUEST PARISIEN

Nous avons appris de diverses sources que la D.G.A.C. et Aéroport de Paris ont décidé unilatéralement d'expérimenter en novembre pour une mise en application en mars prochain de nouveaux couloirs passant par l'Ouest Parisien et l'Essonne. Ces dispositions se traduiraient par le passage d'environ 150 à 200 avions en plus par jour sur ces secteurs, ce qui ne pourra qu'empirer par la suite avec la croissance du trafic aérien attendue (plus 8 à 10% par an).

Le projet consiste à dégager les alentours de Roissy en supprimant un virage rapide (180° à gauche près de Roissy pour les avions décollant face à l'Ouest) qui maintient les avions près de Roissy, et à obliger ceux allant vers l'Est de contourner tout Paris par l'Ouest et le Sud. Le couloir aujourd'hui réservé aux approches d'Orly serait alors reporté plus au

Sud-Est de l'Essonne, de Dourdan à Combs-la-ville, en passant par Brétigny, Ris-Orangis, Evry, Etiolles.

Nous vous tiendrons informés.

6.L'INTERCOMMUNALITE (DITE LOI CHEVENEMENT)

Le Gouvernement actuel a deux grands projets de loi qui risquent de remettre en cause notre environnement :

- Le premier projet concerne le S.R.U (Solidarité et Renouvellements Urbains) ou encore appelé « loi Besson-Gayssot » pour lequel nous vous avons diffusé un tract d'information vous précisant les risques encourus par notre Environnement.

- Le second concerne un projet de « loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale » dite loi Chevènement.

Les différents syndicats intercommunaux dont les territoires d'intervention actuellement ne sont pas les mêmes (ex : syndicat des ordures ménagères, le SIAHVY, le DIPS, etc...) seraient supprimés et remplacés par des communautés urbaines, d'agglomération et de communes, intervenants sur un même secteur.

Ces E.P.C.I. (Etablissement publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre seront mis en application le 1^{er} janvier 2002.

Vous trouverez ci-joint une première analyse faite dans le « Le Caneton d Essonne Nature Environnement » du mois de septembre, en attendant que nous soyons en mesure de vous faire une présentation impartiale et objective de ce projet de loi qui va modifier le fonctionnement de nos communes.

PROGRAMME DES VISITES DE QUARTIER

arrêté avec M.Fioleau le 3/10/2000

<u>Jeudi 26 octobre 2000 à 10h30 :</u>	<i>Guichet/Fermeture PN20</i> <i>R.D.V. Gare du Guichet</i>
<u>Jeudi 16 novembre 2000 à 10h30 :</u>	<i>Mondétour Coteau</i> <i>R.D.V. Viaduc rue de Montlhéry</i>
<u>Jeudi 14 décembre 2000 à 10h30 :</u>	<i>Mondétour plateau</i> <i>R.D.V. Mendes France</i>
<u>Jeudi 11 janvier 2001 à 10h30 :</u>	<i>Centre</i> <i>R.D.V. La Poste</i>
<u>Jeudi 2 février 2001 à 10h30 :</u>	<i>Guichet-Ouest</i> <i>R.D.V. Gare du Guichet</i>
<u>Jeudi 1^{er} mars 2001 à 10h30 :</u>	<i>Guichet-Est</i> <i>R.D.V. Gare du Guichet</i>

Faites adhérer à l'ASEOR vos amis, vos voisins :

Membre actif 80 Fr, bienfaiteur 160 Fr, Etudiant 20 Fr.

NOM :

Prénom :

Adresse :